

Rapport annuel Suisseculture Sociale 2020

Avant-propos

En raison de la pandémie de Covid et des mesures de lutte décidées par la Confédération, l'année 2020 s'est transformée en une année dramatique pour Suisseculture Sociale. Alors qu'en temps normal, nous aurions réfléchi aux moyens d'obtenir des ressources financières supplémentaires pour notre Fonds social ainsi qu'à la stratégie des prochaines années, le Conseil fédéral suisse ayant décidé le 20 mars de confier à Suisseculture Sociale le projet d'aide d'urgence dans le cadre de l'Ordonnance COVID dans le secteur de la culture, toute planification s'est révélée superflue et il a fallu tenter de maîtriser le présent plutôt que de s'occuper de l'avenir.

Dès le mois de mars, le Comité et le secrétariat général ont mobilisé toutes leurs forces pour venir à bout du projet d'aide d'urgence dont l'intensité et l'ampleur ont été sans précédent dans l'histoire de notre association. Toutes les personnes impliquées, qu'elles fassent partie du Comité, du secrétariat général, de la vingtaine de collaboratrices et collaborateurs du projet ou des associations membres de Suisseculture Sociale, ont mis leurs informations et leurs ressources temporelles à la disposition de l'association. Les mots nous manquent pour leur exprimer notre gratitude de cette coopération – sans leur concours, nous n'aurions pu accomplir ce que nous avons accompli.

Avec la substitution de l'Ordonnance COVID dans le secteur de la culture par la Loi Covid-19 de septembre 2020, le mandat a été prolongé jusqu'à fin 2021 – notre association va donc vivre une nouvelle année extraordinaire. Toutefois, si 2020 nous a appris quelque chose, c'est qu'il n'est plus possible de faire abstraction de Suisseculture Sociale dans le paysage des associations culturelles suisses – et que son avenir va se développer dans une toute autre direction que celle que nous avons envisagée au début de l'année sous revue.

1. Membres et organes

L'année 2019 n'a pas amené de changements dans la structure des membres de Suisseculture Sociale. Les sociétés de gestion ou leurs fondations sociales continuent de nous rester fidèles sous une forme ou une autre, que ce soit par des contributions régulières ou par leur affiliation, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Membres 2020 :

- A*dS Autrices et auteurs de Suisse
- ARF/FDS, Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films
- Danse Suisse / Tanz Schweiz
- Fondation Forberg
- Fondation sociale ProLitteris
- Fonds de solidarité SUISSIMAGE
- SONART, Association suisse de musique
- SSA Société Suisse des Auteurs

- ssfv Syndicat Suisse Film et Vidéo
- t. Professionnels du spectacle Suisse
- visarte, Association professionnelle des artistes visuels en Suisse

En raison de la situation extraordinaire créée par les mesures anti-Covid-19 et de la charge de travail qu'a entraînée le projet d'aide d'urgence (voir 5.3.), l'Assemblée générale n'a pu se dérouler que au cours du second semestre de l'année. À la place, à la date initialement prévue, une conférence Zoom a été organisée avec nos membres pour les informer sur l'état du projet d'aide d'urgence. Lors de l'Assemblée générale, nos membres ont également confirmé les comptes annuels 2019, le budget 2020 et ont été une nouvelle fois informés de l'état du projet d'urgence.

De même, ils ont confirmé dans leur poste pour une autre année tous les membres du Comité :

Nicole Pfister Fetz (présidente/A*dS), Claudia Galli (anciennement ACT, aujourd'hui t.), Regine Helbling (visarte), Benedikt Wieland (anciennement SMS, aujourd'hui SONART), Ursula Kubicek (ARF/FDS), qui avait participé aux séances du Comité depuis la démission d'Ariane Pollo, a été élue au Comité.

Au cours de l'année sous revue, le Comité s'est réuni une fois physiquement, le 27 février. À partir de mars, ses séances se sont déroulées électroniquement par Zoom – au total, le Comité a tenu 14 séances et fait une mini-retraite, pour préparer la réaffectation du Fonds social à l'intention de l'AG extraordinaire de février 2021. Alex Meszmer, directeur de notre association soeur Suisseculture, a assisté à chacune des séances du Comité.

2. Comptes annuels

2.1. Administration

Comme décidé lors de la séance du Comité du 31.10.2019 (sur la base du mandat confié par l'AG du 20.6.2019), les postes administratifs ainsi que le poste du lobbying ont été fusionnés au 1.1.2020 et sont désormais installés dans les locaux de Suisseculture sur la Kasernenstrasse. Etrit Hasler a pris ce nouvel emploi de secrétaire général à 20 pour cent.

En raison de la charge de travail entraînée par le projet d'urgence ainsi que par les mesures de lutte contre la crise du coronavirus, certains postes des comptes annuels diffèrent de ce qui avait été budgété : ainsi, l'Assemblée générale ayant eu lieu en ligne, certains frais ont été supprimés et Suisseculture Sociale a pu facturer à la Confédération une partie des frais généraux.

La refonte du site Internet a été repoussée à plusieurs reprises à cause de la charge de travail entraînée par le projet d'urgence, les travaux devraient être achevés dans le courant de 2021. Le montant budgété pour 2020 a fait l'objet d'une comptabilisation transitoire car on peut supposer qu'il sera requis en totalité.

Grâce aux recettes extraordinaires, les charges d'exploitation de l'exercice ont pu être couvertes malgré les frais extraordinaires, et les comptes de gestion clôturent avec un excédent de CHF 17 308.05.

2.2. Fonds

2020 a également été une année mouvementée en ce qui concerne le Fonds social aussi. En raison de la visibilité accrue de Suisseculture Sociale et de la prise de conscience générale de la situation difficile des créatrices et créateurs culturels, le Fonds social a reçu des dons d'un montant sans précédent – des dizaines de dons de particuliers, d'entreprises et d'institutions qui ont apporté un soutien considérable au Fonds social, surtout à partir de décembre.

Au total, durant l'année sous revue, 47 dons individuels ont été reçus, dont 40 entre le 1^{er} et le 31 décembre, pour un montant de CHF 569 240.–.

Dons inférieurs à CHF 100.–	8
Dons de CHF 100.–	15
Dons de CHF 200.–	8
Dons entre CHF 201.– et 999.–	8
Dons supérieurs à CHF 1000.–	8

Les dons inférieurs à CHF 1000.– proviennent de particuliers, les dons égaux ou supérieurs à CHF 1000.– proviennent d'institutions. Nous tenons tout spécialement à remercier chaleureusement la Fondation Philantropique Famille Sandoz pour son don extrêmement généreux, la St. Galler Winkelriedstiftung et la Ria und Arthur Dietschweiler Stiftung pour deux dons, ainsi que l'Association Maison éclore qui a versé au Fonds social le produit de la vente d'un « authentique oreiller de paresse » (conçu par Pierre Wazem, voir annexe I).

Nous adressons également tous nos remerciements à Swissperform qui, comme dans les années précédentes, nous a fait parvenir CHF 5000.– au profit de notre Fonds social.

En raison du poids qu'a fait peser sur le Fonds social le projet d'aide d'urgence, la distribution des fonds a été gelée à partir du mois de mars – toutes les requêtes encore pendantes à ce moment-là ont été transférées dans l'aide d'urgence créée par la Confédération.

À cette date, seule une requête du domaine littéraire avait été entièrement traitée, pour un montant de CHF 1952.–.

En raison des lacunes que présentaient les mesures de soutien de la Confédération, que la substitution de l'Ordonnance d'urgence COVID-19 par la Loi Covid-19 n'avait pas encore pu combler, fin 2020, le Comité a décidé de transformer le Fonds social 2021 en caisse de secours, ce qui devrait permettre d'en utiliser les ressources pour soutenir les créatrices et créateurs culturels tombés à travers les mailles du filet des mesures de soutien fédérales. Différentes fondations ont donc été contactées et une AG extraordinaire projetée pour février 2021.

Étant donné la situation généralement difficile des créatrices et créateurs culturels et l'évolution de la situation financière, une réorientation stratégique a dû être reportée jusqu'à la fin des mesures de soutien Covid-19.

Pour la première fois, les comptes du Fonds se clôturent avec un excédent de CHF 572 257.70.

Si l'on tient compte des comptes de l'administration et du Fonds, le bénéfice de l'association se monte en 2020 à CHF 589 565.75.

3. Protection sociale

Dans ce domaine également, le travail de Suisseculture Sociale a été surtout marqué par le projet d'aide d'urgence. Au vu des nombreux créateurs et créatrices culturels indépendants, l'association s'est engagée avec succès en mars pour que l'aide d'urgence soit également accordée aux salariés et intermittents.

Dans les mois qui ont suivi, Suisseculture Sociale s'est régulièrement entretenue avec les différents acteurs du monde politique, de l'administration et des associations afin d'améliorer la coordination des différents systèmes et elle s'est activement impliquée pour que l'aide d'urgence puisse être maintenue dans le cadre de la Loi Covid-19. En outre, même après la mise en vigueur de la Loi Covid-19, Suisseculture Sociale a activement œuvré pour que les mesures de soutien Covid-19 puissent être appliquées le plus largement possible et qu'entre autres, les créatrices et créateurs culturels salariés et intermittents ne soient pas oubliés.

En raison de l'évolution rapide de la situation initiale, le Comité a décidé que la prochaine étude de Suisseculture Sociale sur les revenus serait entreprise en 2021.

4. Service de lobbying et de conseil

En 2020, ce service a, lui aussi, été touché par les mesures fédérales Covid-19. Dans des compositions toujours différentes, le secrétariat et le Comité ont participé à divers groupes de travail, entre autres la Taskforce Culture, dont Nicole Pfister Fetz et Regine Helbling ainsi qu'Alex Meszmer ont été les membres permanents.

Grâce à la visibilité accrue apportée par le projet d'aide d'urgence, Suisseculture Sociale a fait office d'interlocutrice privilégiée des services cantonaux, de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia, mais aussi des médias et des institutions privées. En particulier dans les phases où les directives de la Confédération changeaient encore, Suisseculture Sociale a reçu des douzaines de demandes de renseignements, qui ont été traitées par le secrétariat en étroite collaboration avec les membres du Comité.

- *Site Internet* : Les travaux de refonte commune du site Internet suisseculturesociale.ch et du site Internet de notre association soeur Suisseculture ont été engagés en 2020, le mandat a été confié à l'agence net working. Contrairement à ce qui avait été convenu, ils n'ont pas pu être achevés en 2020, ce qui explique qu'il ait fallu procéder à une migration temporaire de l'ancien site. Dès que le nouveau site sera prêt, il faudra de nouveau vérifier l'actualité des contenus.
- *Séminaires sur la prévoyance sociale à l'intention des créatrices et créateurs culturels* : Les limitations imposées aux conférences et aux séminaires ont certes apporté de

nombreuses demande à Suisseculture Sociale, mais les manifestations qui avaient été planifiées ont dû être soit abandonnées soit repoussées au cours de l'année sous revue. Le secrétariat a tenu une seule conférence à la Zürcher Hochschule der Künste dans le cadre du Z-Kubator.

5. Fonds d'aide d'urgence

5.1 Requêtes 2020

10 requêtes nous ont été adressées jusqu'à fin février au cours de l'année sous revue. Le secrétariat a directement rejeté 2 d'entre elles car elles concernaient des demandes de contributions à des projets ou à des infrastructures. Dans un cas, la personne a été renvoyée à une fondation membre, qui a repris son dossier.

3 requêtes ont été soumises au comité d'experts (en 2020 : Regine Helbling, Nicole Pfister Fetz, Benedikt Wieland). Celui-ci a accédé à 1 requête. La contribution accordée se montait à CHF 1952.– et provenait du domaine littéraire.

Étant donné qu'à partir du mois de mars, les ressources de l'association ont été entièrement accaparées par l'aide d'urgence de la Confédération, plus aucune requête adressée au Fonds social n'a été acceptée et les 4 requêtes restantes ont été prises en charge par l'aide d'urgence.

5.2 Évolution du Fonds d'aide d'urgence

Depuis sa création en 1999, notre Fonds a accordé 304 contributions pour un total de CHF 1 095 928.75. Ce n'est qu'à partir de 2006 que ces contributions ont été classées par discipline.

<i>Soutiens accordés de 2006 à 2019 par discipline</i>	<i>Nombre¹</i>	<i>Total en CHF</i>
Arts visuels	71	243 186
Littérature	44	137 367
Musique	27	78 413
Théâtre/spectacle	20	74 614
Danse	5	17 500
Cinéma/audiovision	10	32 051
Photographie	6	23 650
Total	183	606 780

5.3. Projet d'aide d'urgence

Le 19 mars, Suisseculture Sociale a été informée par téléphone que, le lendemain, le Conseil fédéral adopterait une ordonnance comprenant diverses mesures de soutien à l'intention du secteur culturel, entre autres ce qu'il nommait une aide d'urgence dont l'administration serait confiée à Suisseculture Sociale. À la suite de l'adoption de l'ordonnance et de la communication officielle le 20 mars, Suisseculture Sociale a procédé

¹ Les données se rapportent exclusivement aux requêtes acceptées, et non aux requêtes soumises.

à d'intenses préparatifs – en l'espace de quelques jours, il a fallu élaborer une convention de prestations et un règlement d'attribution des aides, installer un portail Internet (sous la direction de Benedikt Wieland), développer des processus comptables et embaucher du personnel capable de traiter les requêtes. Sur le fond, le système s'orientait sur les critères de soutien utilisés jusque-là par Suisseculture Sociale et complétés par les normes CSIAS. La gestion du projet d'aide d'urgence de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia lui a été rattachée – une collaboration qui s'est révélée extrêmement intense et enrichissante tout au long du projet.

À partir de ce moment, le travail du secrétariat a fondamentalement changé. Dans le cadre de la convention de prestations, un contrat a été conclu où les 20 pour cent de poste se sont complétés des 80 pour cent assignés au travail du projet d'aide d'urgence – afin qu'il reste suffisamment de ressources pour les travaux conventionnels de Suisseculture Sociale. En raison de l'urgence du moment, le Comité a renoncé à rechercher de nouveaux collaborateurs et collaboratrices en mettant les postes au concours ; en lieu et place, il a recruté le personnel approprié parmi les associations membres, entre autres Ariane Pollo, ancienne membre du Comité. Seule exception : la candidature spontanée reçue par le secrétariat d'une personne possédant une expérience de l'administration et une affinité à la culture, Mäggi Imgrüth Achermann. Son embauche a été un véritable coup de chance, car en quelques semaines, elle est devenue la pierre angulaire du processus de traitement des requêtes et la remplaçante d'Etrit Hasler.

Le comité d'experts existant (Nicole Pfister Fetz, Regine Helbling et Benedikt Wieland) s'est vu confier le rôle d'organe de contrôle – à partir de juin, Alex Meszmer (directeur de Suisseculture) et Brigitte Zimmermann (ancienne secrétaire de Suisseculture Sociale) les ont rejoints. Au total, Suisseculture Sociale a employé 11 personnes à partir du mois d'avril, pour un total de 540 pour cent de poste ; à partir de l'été, en raison de l'énorme quantité de requêtes, d'autres postes ont été pourvus et l'équipe est passée à 19 personnes. Claudia Bosshard a tenu la comptabilité externe et Regine Helbling s'est chargée des questions de personnel.

Durant cette période, la difficulté a été d'harmoniser les unes avec les autres les différentes mesures fédérales, les directives et les situations en constante fluctuation. Ainsi en raison d'un manque de coordination entre les caisses de compensation cantonales et Suisseculture Sociale, des paiements ont été effectués en double ; découverts par le Contrôle fédéral des finances, ils ont dû être réclamés aux requérantes et requérants par Suisseculture Sociale, ce qui a suscité l'incompréhension des créatrices et créateurs culturels et un tollé dans les médias.

Les mesures Covid-19 ont également dû être adaptées à plusieurs reprises dans le cas des intermittents et des personnes dont la situation est assimilable à celle d'un employeur – à cet égard, Suisseculture Sociale a participé aux discussions autant internes (via Pro Helvetia et l'OFC) qu'externes (via la Taskforce Culture et, dans de rares cas, également dans les médias) ; l'association a ainsi réussi à imposer plusieurs adaptations en faveur des créatrices et créateurs culturels.

À tout moment, la collaboration avec l'OFC, Pro Helvetia et le Contrôle fédéral des finances ainsi qu'avec la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles CDAC a été professionnelle et constructive en cette période tumultueuse, ce pour quoi Suisseculture

Sociale leur adresse sa profonde gratitude. Un grand merci également à ceux et celles qui se sont occupés de traiter les requêtes et de gérer la comptabilité : ils ont dû s'adapter en un temps record à une situation de travail totalement nouvelle pour la plupart d'entre eux et ils ont tous été, sans exception, à la hauteur de la tâche – le fait que, pendant cette période, nous ne nous soyons séparé d'aucune personne est éloquent.

Et nous tenons à renouveler nos remerciements aux membres du Comité, en particulier à Nicole Pfister Fetz, Regine Helbling et Benedikt Wieland qui, pratiquement, ont travaillé sans interruption sept jours sur sept pour Suisseculture Sociale durant les premières semaines, parallèlement à leurs emplois réguliers au sein de leurs associations culturelles.

En septembre, lorsque la Loi Covid-19 s'est substituée à l'Ordonnance COVID-19, le projet d'aide d'urgence a été prolongé jusqu'à fin 2021. Fin 2020, Suisseculture Sociale a établi un rapport final sur les travaux effectués pour le projet d'aide d'urgence durant l'année 2020 à l'attention de l'Office fédéral de la culture, joint au présent rapport annuel.

En 2020, Suisseculture Sociale a traité un total de 3334 requêtes, dont 2267 ont été acceptées pour un total de CHF 7 187 633 d'aides.

Zurich, 1. Septembre 2021 / Etrit Hasler, Nicole Pfister Fetz, Regine Helbling

Annexe I :

La Maison éclose de Lausanne a lancé, durant le premier confinement, une campagne de solidarité avec les créatrices et créateurs culturels. Cette action a été inspirée par une déclaration du conseiller fédéral Guy Parmelin, qui avait dit, à propos des mesures d'aide aux créatrices et créateurs culturels, qu'il ne fallait pas les considérer comme des « oreillers de paresse » :

<https://www.lematin.ch/story/guy-parmelin-et-la-phobie-des-oreillers-de-paresse-595614026762>

L'oreiller a été dessiné par Pierre Wazem, bédéiste genevois :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Wazem